



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carte nationale d'identité

Question écrite n° 106880

## Texte de la question

M. Jean-Philippe Maurer attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'application de certaines mesures prises pour lutter contre la fraude à la protection sociale. Suite au décret n° 2007-240 du 22 février 2007 qui a créé l'Agence nationale des titres sécurisés, le décret n° 2007-255 du 27 février 2007 a prévu la création d'une carte nationale d'identité électronique. Alors que celle-ci devait faire l'objet d'un projet de loi déposé au Parlement au premier semestre 2008 et son déploiement devait avoir lieu en janvier 2009, il lui demande de bien vouloir lui indiquer la date à laquelle ce projet de loi sera déposé et quand le déploiement aura lieu.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Philippe Maurer](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106880

**Rubrique :** Papiers d'identité

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 avril 2011, page 4192

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)